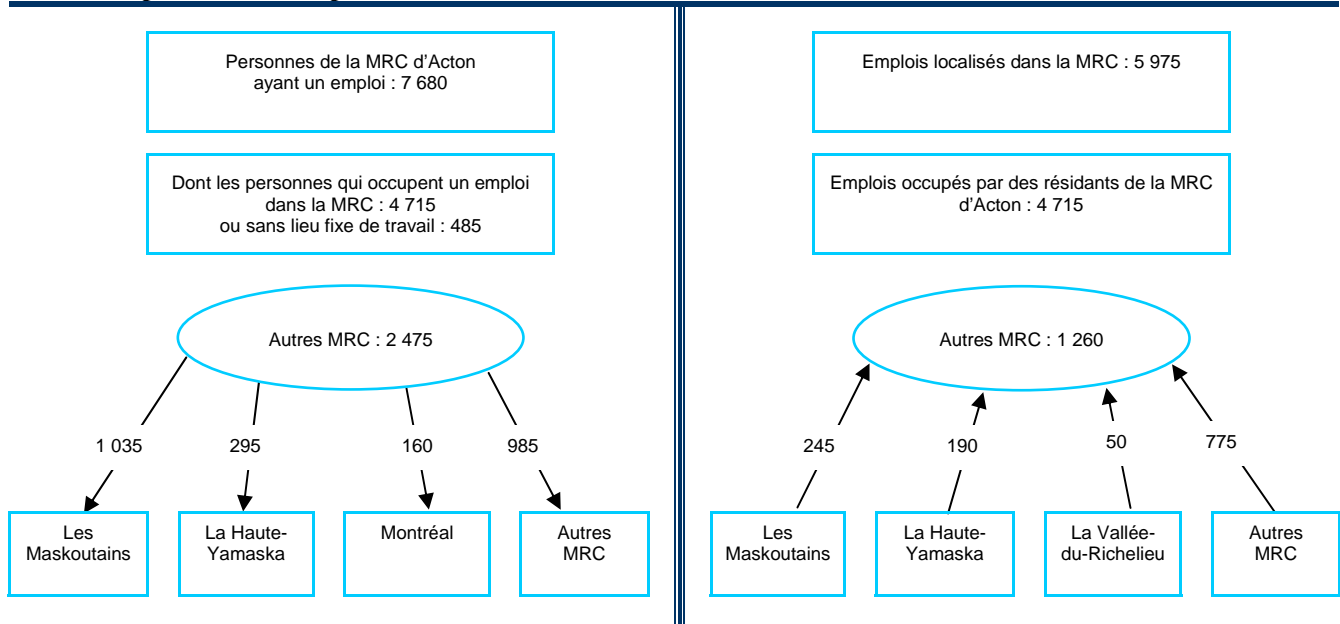


NAVETTAGE (suite)

Le nombre d’emplois locaux compte pour plus des trois quarts de l’ensemble des personnes qui ont un emploi dans la MRC

Graphique 5-A

Nombre de personnes en emploi selon le lieu de résidence et le lieu de travail en 2006



Source : Recensement de 2006 de Statistique Canada.

- Des 7 680 personnes qui occupent un emploi dans la MRC d’Acton, 4 715 travaillaient dans la MRC, 485 n’avaient pas de lieu de travail fixe (par exemple les commis-voageurs, les travailleurs sur les chantiers de construction, etc.), tandis que les autres travaillaient dans une autre MRC, soit :
 - 1 035 dans la MRC des Maskoutains;
 - 295 dans la MRC de La Haute-Yamaska;
 - 160 à Montréal;
 - Enfin, 985 dans d’autres MRC (dont 210 dans d’autres MRC situées en Montérégie).
- La mobilité est une réponse à l’appariement entre les caractéristiques des emplois disponibles et le profil de compétences des chercheurs d’emploi (ex. : les soudeurs cherchent des emplois en soudage).
- À l’opposé, certaines personnes résidant dans des MRC voisines occupaient en 2006 des emplois localisés dans la MRC d’Acton. Entre autres, 245 résidents de la MRC des Maskoutains, 190 résidents de la MRC de La Haute-Yamaska et 50 résidents de la MRC de La Vallée-du-Richelieu occupaient des emplois dans la MRC d’Acton.
- Fait particulier, le nombre d’emplois locaux (5 975) compte pour 77,8 % de l’ensemble des personnes qui ont un emploi dans la MRC. Le marché du travail local est très près d’être un véritable bassin d’emplois.